

INFORMATIONS SYNDICALES

Assemblée générale des syndicats et sections syndicales

Force Ouvrière de la Moselle du 13 octobre 2020 :

Déclaration adoptée à l'unanimité des 100 délégués présents

Les syndicats et sections syndicales de l'Union départementale CGTFO de la Moselle, réunis en Assemblée générale le mardi 13 octobre 2020 considèrent que l'épidémie de Covid-19 et la crise sanitaire conduisent à mettre en cause les libertés individuelles, les libertés et les droits syndicaux, et servent de prétexte au renforcement des attaques contre le droit du travail.

L'Assemblée générale réaffirme que Force Ouvrière n'acceptera jamais aucune dérive démocratique et autoritaire ni aucune remise en cause des droits des salariés. Elle exige notamment l'abrogation immédiate de toutes les mesures prises pendant l'état d'urgence qui permettent aux entreprises de déroger au Code du travail et aux Conventions collectives, et aux administrations de déroger au Statut.

À cet égard, l'Assemblée générale des syndicats et des sections syndicales FO de la Moselle condamne sans réserve le chantage à l'emploi qui pèse sur l'ensemble des salariés et sur les organisations syndicales pour leur faire accepter plus de flexibilité et de plus de précarité.

Elle revendique, comme une nécessité absolue et immédiate, l'abrogation de la loi Travail de 2016 et des ordonnances Macron de 2017, et notamment les accords dits de performance collective, qui cassent le cadre collectif et protecteur du droit du travail, toutes les mesures qui ont affaibli les moyens des représentants du personnel au travers du CSE, toutes les dispositions qui facilitent le licenciement et restreignent les capacités des salariés à se défendre et/ou à être indemnisés décemment.

Au moment où la crise sanitaire se double d'une crise économique, dans laquelle le gouvernement porte une grande responsabilité, l'Assemblée générale des syndicats et des sections syndicales FO de la Moselle s'inquiète du nombre d'entreprises en difficulté malgré les centaines de milliards d'euros qui sont accordés par l'État sans aucune contrepartie ni aucun engagement.

Force Ouvrière apporte son soutien à tous les syndicats FO et aux salariés qui combattent actuellement, et qui auront à combattre encore demain, pour défendre leurs emplois. L'Assemblée générale considère que le gouvernement doit légiférer pour interdire aux entreprises, qui ont bénéficié plus que largement de la solidarité nationale, de fermer des sites de production et de licencier des salariés, quitte si besoin à nationaliser ou renationaliser.

Dans ce contexte, Force Ouvrière dénonce notamment la baisse au 1er novembre de l'indemnisation de l'activité

partielle et revendique le maintien du salaire à 100%. FO dénonce l'utilisation abusive de l'activité partielle qui aggrave les conditions de travail des salariés et constitue parfois un financement illégal des entreprises.

Force Ouvrière revendique l'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage qui aggrave les conditions d'ouverture des droits et réduit les droits des chômeurs, les condamnant à la précarité.

Alors que le gouvernement considère que les salariés doivent travailler plus et plus longtemps, et confirme sa volonté de mener à terme la réforme des retraites, les syndicats et sections syndicales FO de la Moselle réaffirment qu'il est faux de prétendre que le régime unique par points est plus juste et plus solidaire. Cette réforme ne peut conduire qu'à baisser le niveau des pensions et obliger les salariés à travailler plus longtemps. Force Ouvrière en exige l'abandon total et définitif.

L'épidémie de covid-19 a mis en exergue la difficulté extrême du système de soin, produit des politiques d'austérité, d'économies aveugles et de réformes idéologiques imposées par les gouvernements successifs. Alors que les hôpitaux ont tenu essentiellement grâce à l'engagement des personnels soignants et non soignants, alors que le gouvernement prétend donner des moyens supplémentaires aux hôpitaux, il continue en réalité à supprimer des lits et prévoit même une réduction de 4 milliards d'euros des dépenses de santé dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale. L'Assemblée générale dénonce cette situation et exige que tous les moyens soient donnés à l'hôpital en matière de création de lits et de postes.

De la même manière, l'Assemblée générale exige l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019.

Dans ce contexte de régression généralisée, de remise en cause des droits et des emplois, l'Assemblée générale des syndicats et des sections syndicales FO de la Moselle considère qu'on ne peut pas laisser les camarades se débattre seuls dans leurs entreprises ou leurs administrations.

Le fonctionnement du syndicat et de ses instances est nécessaire. La discussion sur la situation, les revendications et l'action avec les syndiqués, et plus largement avec l'ensemble des salariés, est primordiale pour préparer la mobilisation interprofessionnelle qui est à l'ordre du jour : l'Assemblée générale appelle les militants et les adhérents de Moselle à préparer les conditions de la riposte interprofessionnelle.